

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Vaccination contre le Covid-19 dans le département du Doubs

Besançon, le 15 janvier 2021

La vaccination commencera le 18 janvier pour les plus de 75 ans. Les services de l'État dans le Doubs lancent une plateforme téléphonique pour aider les moins autonomes à prendre rendez-vous.

La campagne de vaccination contre le Covid-19 a débuté en France le 26 décembre 2020. Elle a concerné dans un premier temps les publics prioritaires définis par les autorités sanitaires :

- Les personnes âgées en EHPAD ou en unité de soin de longue durée, les personnels soignants, sapeurs-pompiers ou aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités ;
- Les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les foyers d'accueil médicalisés et les maisons d'accueil spécialisées.

**La campagne de vaccination poursuit sa montée en puissance. Elle sera ouverte dès le 18 janvier prochain à l'ensemble des personnes de plus de 75 ans résidant à domicile, ainsi qu'aux personnes, quel que soit leur âge, présentant une des pathologies conduisant à un très haut risque de forme grave de la maladie (en détail : <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/le-gouvernement-ouvre-la-vaccination-aux-patients-vulnérables>).**

**Dans le Doubs, les personnes concernées sont invitées à prendre prioritairement rendez-vous sur Doctolib (site internet ou application sur Smartphone) en suivant les liens suivants :**

<https://about.doctolib.fr/covid-vaccination> et <https://www.doctolib.fr/centre-de-sante/doubs>

**Tout ce que vous devez savoir sur la vaccination contre le COVID-19.**

Découvrez si vous ou l'un de vos proches peut se faire vacciner.  
Prenez rendez-vous en ligne dans un centre de vaccination.



Trouvez un centre près de chez vous et prenez directement rendez-vous pour vos 2 injections.



N'oubliez pas vos 2 consultations grâce aux rappels automatiques par SMS et e-mail.



Prenez rendez-vous pour vous-même ou pour vos proches.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la Représentation et de la  
Communication Interministérielle de l'État**

Tél. : 03 81 25 10 70  
Mél : [pref-communication@doubs.gouv.fr](mailto:pref-communication@doubs.gouv.fr)

1/2

8 bis, rue Charles Nodier  
25035 BESANÇON Cedex

**14 centres de vaccination** vont être mis en place dans le département. Pour accéder au module de prise de rendez-vous de chacun d'entre eux, il suffit de cliquer sur le lien correspondant lorsqu'il est disponible. En l'absence de lien, il convient de prendre rendez-vous en appelant soit le centre de vaccination, soit la plateforme départementale dont le numéro de téléphone est inscrit à la fin de ce communiqué.

**Secteur Besançon / Grand Besançon :**

- [Centre Hospitalier Universitaire Minjoz, 2 boulevard Fleming à Besançon](#)
- Polyclinique de Franche-Comté, 4 rue Rodin à Besançon – (centre actuellement réservé aux professionnels de santé)
- [Gymnase Résal, 13 rue Pierre Semard à Besançon](#)

**Secteur Loue-Lison :**

- à Ornans (en cours de préparation)
- à Quingey (en cours de préparation)

**Secteur Portes du Haut-Doubs :**

- à Valdahon (en cours de préparation)

**Secteur Pays Horloger / Haut-Doubs :**

- [Club du bel âge, 18 Rue de Salins à Pontarlier](#)
- [L'Escale, 1 rue du stade à Morteau](#)
- [Salle André Gentiit, 7 rue des boutons d'or à Maïche](#)

**Secteur Doubs Central :**

- à Baume-les-Dames (en cours de préparation)

**Secteur Nord Franche-Comté :**

- Espace Victor Hugo, 1 rue Boileau à Montbéliard
- [Site Lucine, 8 rue de la mairie à Audincourt](#)
- à Voujeaucourt (en cours de préparation)
- à Pont-de-Roide (en cours de préparation)

Le nombre de centres est susceptible d'évoluer et nous vous en informerons. Par ailleurs, des dispositifs mobiles seront prochainement projetés dans différentes communes du département afin de se rendre au plus près de nos aînés.

Enfin, l'État et les collectivités locales s'organisent pour mettre en place des navettes pour les personnes à mobilité réduite qui voudraient se rendre dans un centre de vaccination.

**Pour celles et ceux qui seraient dans l'incapacité d'utiliser Doctolib ou de se rendre dans un centre de vaccination**, une plate forme téléphonique est mise en service dès ce jour au **03 63 42 10 13** (prix d'un appel local) de 9 heures à 17 heures en continu du lundi au vendredi pour prendre rendez vous au plus près de leur domicile pour les deux injections nécessaires à la vaccination.

Le dispositif de vaccination est désormais opérationnel. Il va évoluer de façon progressive. Ainsi, d'ici à la fin du mois de février, les 50 000 personnes actuellement concernées par la vaccination dans le département pourront être vaccinées sereinement.

Joël Mathurin, préfet du Doubs, remercie vivement l'ensemble des collectivités locales et des professionnels de santé qui se sont mobilisés pour armer ces centres de vaccinations.

**Cabinet du préfet  
Bureau de la Représentation et de la  
Communication Interministérielle de l'État**